

1- LES PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION DEFINITIVE

- les copies légalisées de tous les bulletins des classes de 2^{nde}, 1^{ère} et Tle
- une copie légalisée du relevé de notes du BAC I
- une copie légalisée du relevé de notes du BAC II
- une copie légalisée de l'attestation du BAC II
- 1 bulletin de naissance (copie légalisée, pas d'extrait de naissance)
- le certificat de nationalité togolaise (copie légalisée)
- 3 photos d'identité (format normal), pas de photo de loterie Visa, pas de photos qui montrent le profil de l'étudiant
- 2 copies de la fiche des UE
- la fiche d'inscription dûment remplie
- le bordereau de la Banque

2- CAS PARTICULIERS

Les étudiants qui n'ont pas la nationalité peuvent s'inscrire à l'Université de Lomé. (Rédaction d'une demande d'inscription adressée au Directeur de la DAAS en précisant le délai dans lequel le complément du dossier sera effectué).

Tous les étudiants étrangers et les nationaux ayant obtenu le BAC à l'étranger, doivent fournir un dossier d'authentification composé de :

- 1 copie légalisée du BACII
- 1 coupon-réponse international.

Pour les étudiants de moins de 18 ans, joindre au dossier une autorisation parentale

3- LES DEMARCHES A SUIVRE POUR LE DEPÔT DEFINITIF

- Se présenter le jour du rendez-vous obtenu,
- Passer à la vérification des bulletins, des relevés de notes et des autres pièces à fournir,

NB :

1. Si les notes ne sont pas conformes à celles qui sont mentionnées sur le site, le dossier sera simplement et purement rejeté.

2. Ecrire le nom et prénoms selon l'ordre qui se trouve sur les pièces de naissance (exemple : AMAH Kpatcha Akpédjé ; ne pas écrire AMAH Akpédjé Kpatcha)

3. Remplir soigneusement, pas de fantaisie dans l'écriture de vos coordonnées, respecter les accents (Akpédjé est différente de Akpedje)

- Remplir correctement le carton ou la pochette que la DAAS mettra à votre disposition,
- Revenir déposer immédiatement le carton dûment rempli,
- Prendre un rendez- vous pour le retrait de la carte.